

# SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS DE BLEU LAURENTIDES



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS**

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE DE LIAISON

ROXANNE RICHARD

ÉTÉ 2016

**Rédaction :**

Roxanne Richard  
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

**Révision :**

Mélissa Laniel  
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger  
Directrice générale, CRE Laurentides

**Référence à citer :**

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2016). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2016 à Sainte-Anne-des-Lacs, 28 p.

## Table des matières

1. CRE Laurentides et Bleu Laurentides .....	1
1.1 La région des Laurentides et Bleu Laurentides .....	1
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i> .....	2
1.3 Le CRE Laurentides .....	4
2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs .....	5
2.1 Localisation .....	5
2.2 Historique et population.....	6
2.3 Territoire et réseau hydrographique.....	7
2.4 Réglementation .....	10
2.5 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs .....	10
3. <i>Soutien technique des lacs 2016</i> à Sainte-Anne-des-Lacs.....	12
4. Présentation de l'agente de liaison.....	13
5. Bilan des activités de l'été 2016 .....	14
6. Orientations et recommandations .....	21
6.1 Connaissance.....	21
6.2 Caractérisation.....	21
6.3 Sensibilisation .....	22
7. Conclusion.....	23
8. Références .....	24
Annexe 1 - Activités.....	25
Annexe 2 – Dépliants .....	26
Annexe 3 – Livrables.....	27
Annexe 4 – Calendrier .....	28

# 1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

## 1.1 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

*Bleu Laurentides* est un projet phare du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MDDELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

## **1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides***

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation et communication, de caractérisation et acquisition de connaissance ainsi que de sensibilisation et transmission de l'information auprès des acteurs clés du territoire, plus précisément les riverains et associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du mandat.

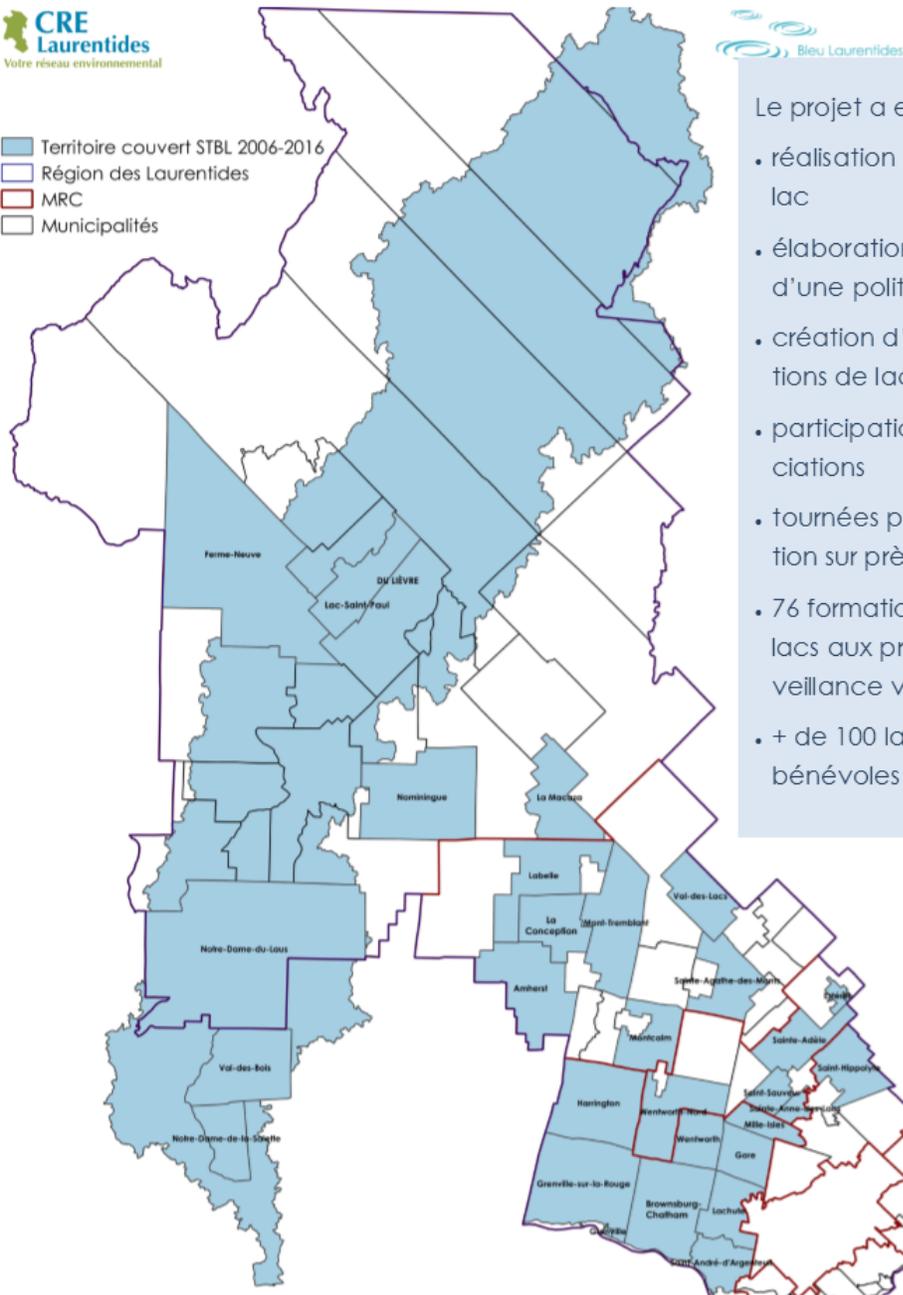
Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le *Soutien technique des lacs* « à la carte » peut prendre différentes formes mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant au point de vue social que scientifique.

## Le Soutien technique : 10 ans de mobilisation pour la santé des lacs

En 2016, le Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides célébrait ses 10 années d'existence. Ces onze étés ont permis l'embauche de **57 agents de liaison** ayant œuvré sur le territoire de **22 municipalités**, certaines pour plusieurs années consécutives, du bassin versant de la **rivière du Lièvre** et de la **MRC d'Argenteuil**.



- Territoire couvert STBL 2006-2016
- Région des Laurentides
- MRC
- Municipalités



Le projet a entre autres permis:

- réalisation de 26 plans directeurs de lac
- élaboration de codes d'éthique et d'une politique des usages des lacs
- création d'une vingtaine d'associations de lacs
- participation à + de 250 AGA d'associations
- tournées porte-à-porte de sensibilisation sur près de 100 lacs
- 76 formations à 700 bénévoles de 113 lacs aux protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
- + de 100 lacs caractérisés avec des bénévoles

« 32 000 heures d'accompagnement pour la santé des lacs des Laurentides »

### 1.3 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information consulter :

[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

[www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides](http://www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides)

[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

## 2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

### 2.1 Localisation

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs occupe une superficie de 21,3 km<sup>2</sup> et est localisée à 65 km au nord de Montréal, à la limite sud de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut, ainsi que sur le territoire du bassin versant de la rivière du Nord (Figure 1).

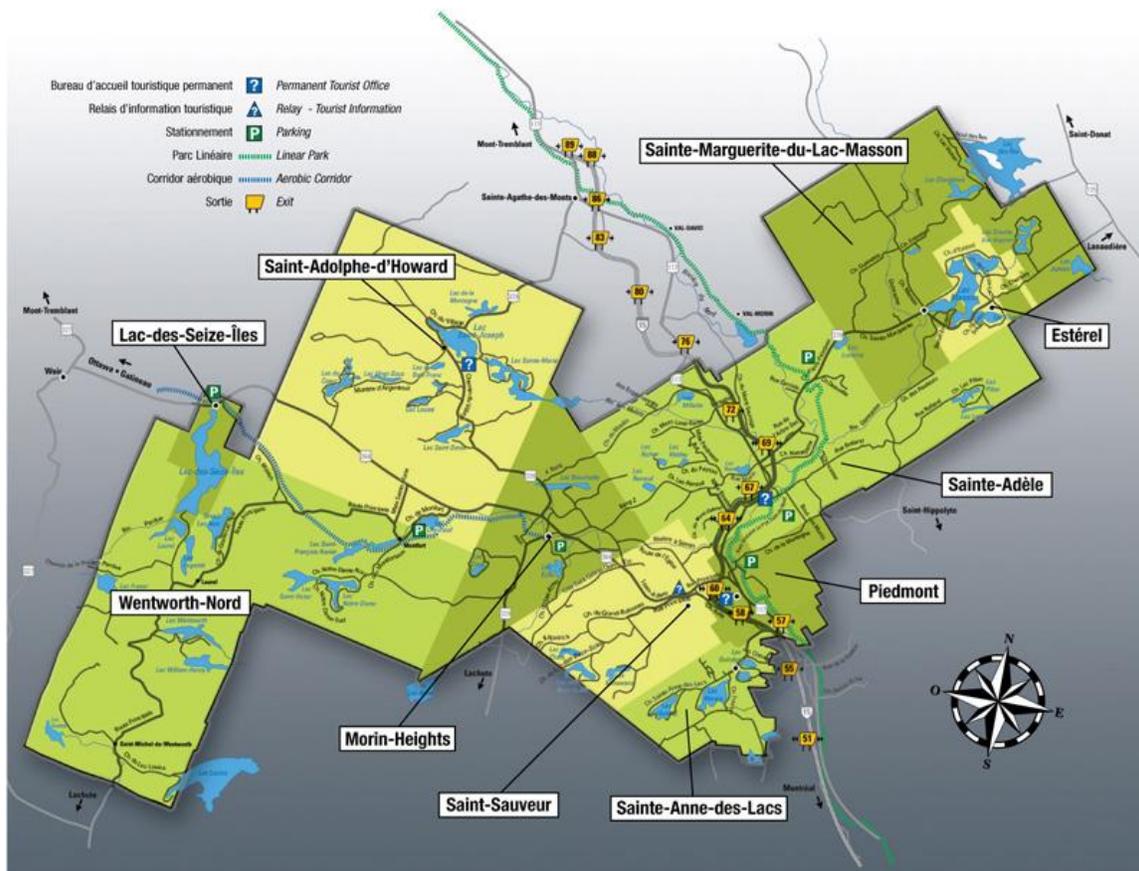


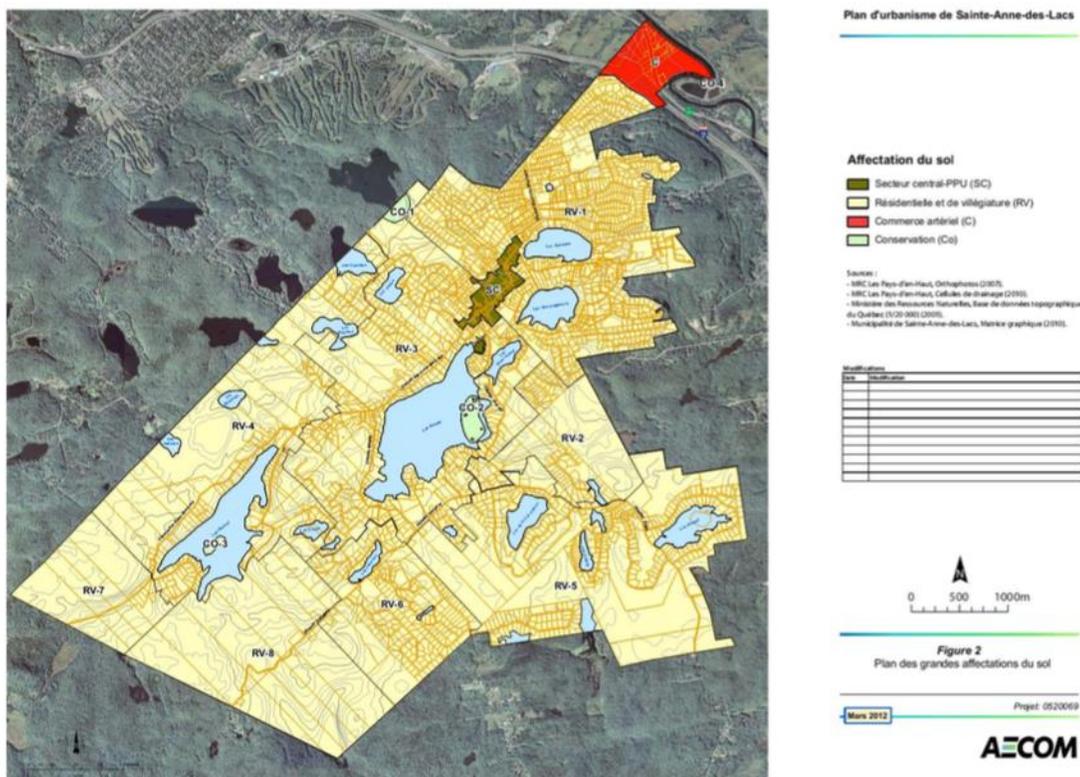
Figure 1. Carte régionale des Pays-d'en-Haut

(MRC des Pays-d'en-Haut, 2016)

## 2.2 Historique et population

Reconnue officiellement comme une municipalité par la législature du Québec en 1946, l'économie de Sainte-Anne-des-Lacs est principalement axée sur le développement résidentiel et la villégiature (SADL, 2016) (Figure 2). La proximité de la métropole, combinée à la beauté des paysages et les richesses du milieu naturel, attire un grand nombre de villégiateurs à Sainte-Anne-des-Lacs.

La population des Laurentides est passée de 510 000 habitants en 2006, à 592 683 en 2015, ce qui constitue une augmentation approximative de 16% (Institut de la statistique du Québec, 2015). La population de la MRC des Pays-d'en-Haut est également en forte croissance et est répartie selon une densité de 62,6 habitants par km<sup>2</sup>. Celle de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est beaucoup plus élevée avec une valeur de 151 habitants par km<sup>2</sup> (MAMOT, 2015).



**Figure 2. Usage du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs en fonction des affectations urbanistiques**  
(Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs)

### 2.3 Territoire et réseau hydrographique

Sainte-Anne-des-Lacs fait partie de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) d'Abrinord, qui couvre une superficie de 2 296,6 km<sup>2</sup> (Figure 3). La rivière du Nord, dont le bassin versant compte pour 96,8% de la ZGIE, draine 2 213 km<sup>2</sup> de territoire. Elle prend sa source dans le lac de la Montagne Noire et s'écoule du nord au sud sur une distance de 146,4 km jusqu'à son exutoire à Saint-André-d'Argenteuil (Abrinord, 2015).

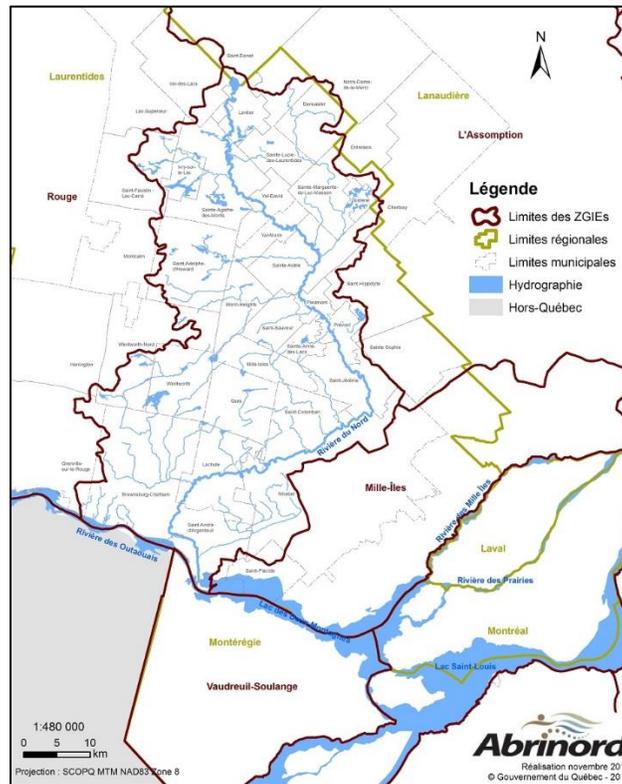
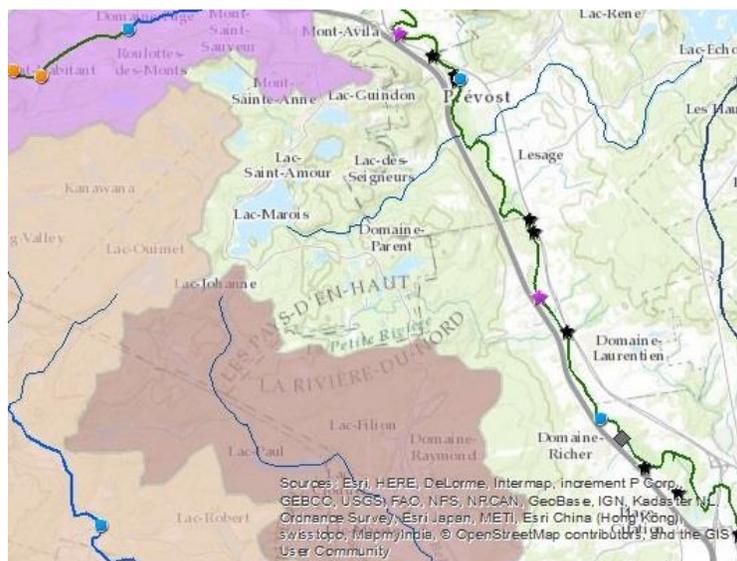
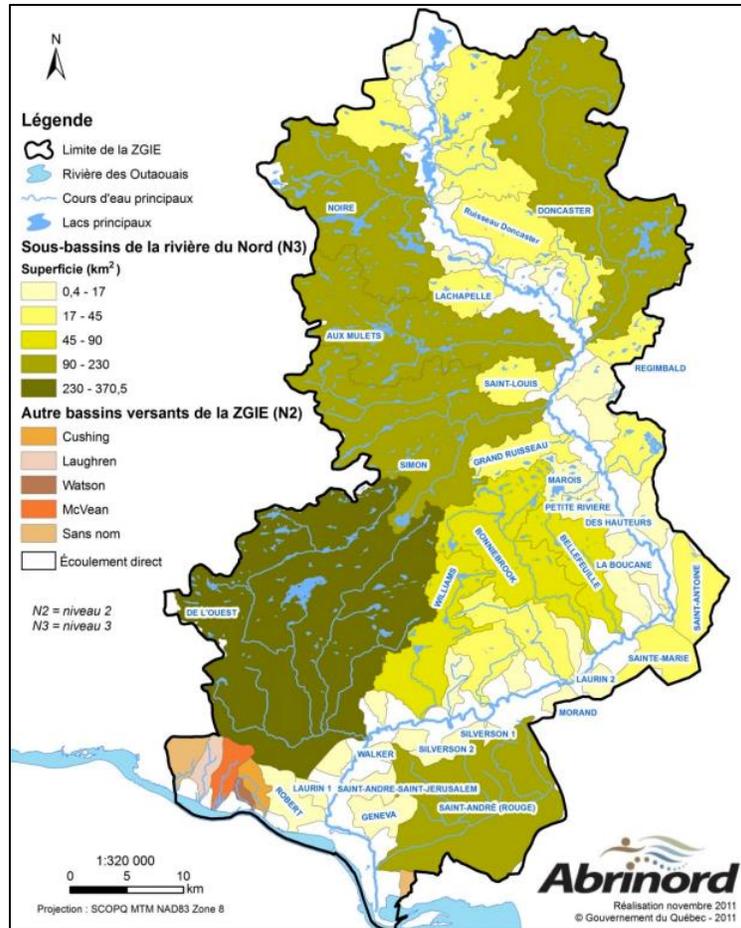


Figure 3. Localisation générale de la ZGIE d'Abrinord

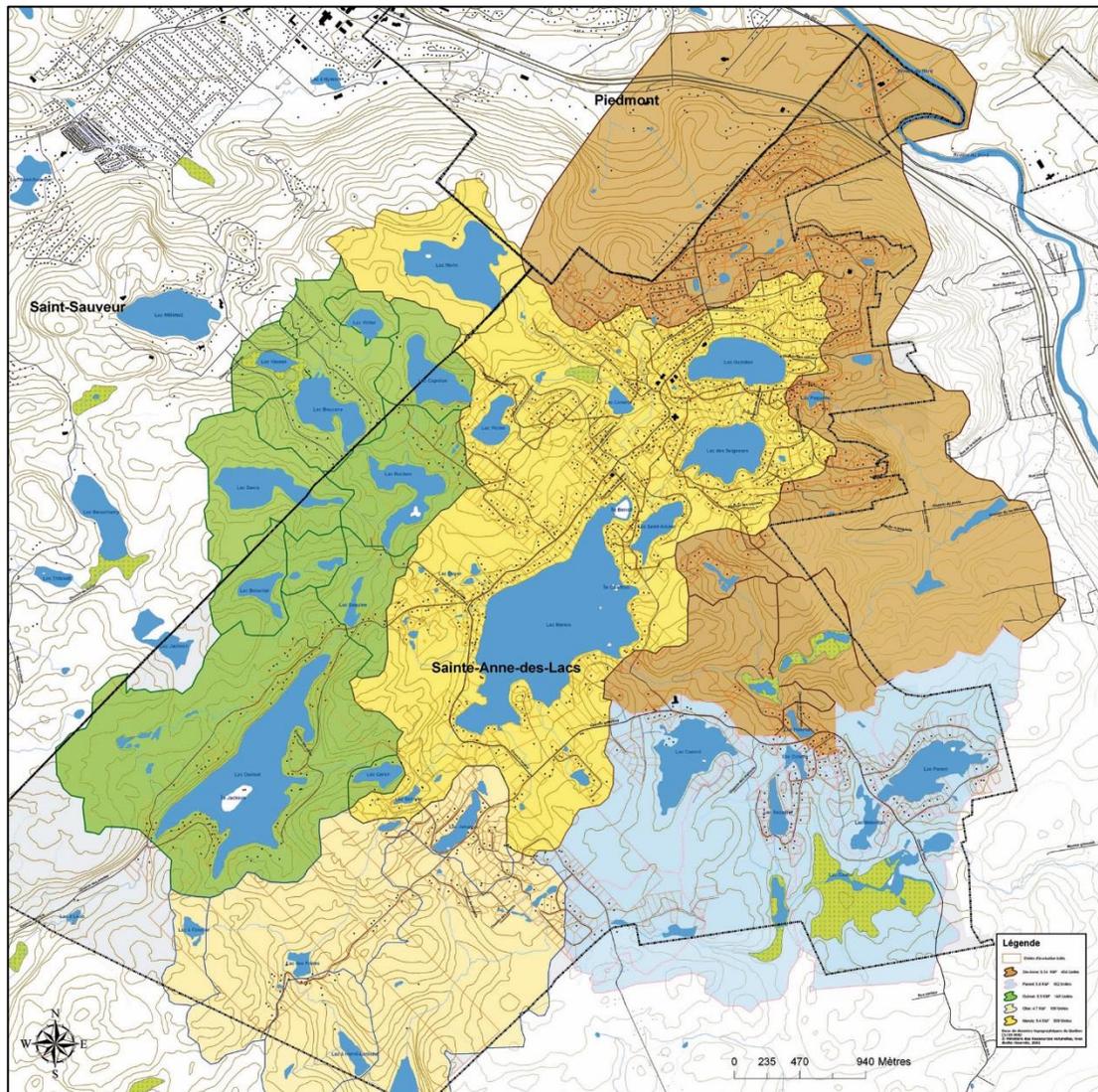
(Abrinord, 2015)

Les sous-bassins versants des rivières Bonniebrook et Bellefeuille chevauchent également une portion du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs (Figures 4 et 5).



Figures 4 et 5. Limites des bassins et sous-bassins versants dans la ZGIE d'Abrinord (Abrinord, 2015 et 2016)

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs compte 37 lacs de plus d'un hectare. Le territoire de la municipalité a été divisé en cinq grandes unités physiographiques (Figure 6). La délimitation des unités des lacs Marois et Ouimet correspond aux limites de leur bassin versant respectif. Toutefois, les autres délimitations regroupent les bassins versants de plusieurs lacs et portent le nom d'un lac se situant sur le territoire, soit : Olier, Parent et Sainte-Anne. Par exemple, le territoire du bassin Parent inclut le bassin versant du lac Parent ainsi que celui d'autres lacs environnants.



**Figure 6. Les cinq grandes unités physiographiques de Sainte-Anne-des-Lacs (Bassin : Sainte-Anne (brun), Marois (Jaune), Ouimet (vert), Parent (bleu) et Olier (beige))**

© Gouvernement du Québec

## 2.4 Réglementation en environnement

En ce qui concerne la réglementation en environnement, il faut savoir que l'usage de bateaux avec moteur à essence est interdit sur tous les lacs de la municipalité depuis 1977, dans le cadre de règlements fédéraux<sup>1</sup>.

En 2001, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'est dotée d'un règlement interdisant **l'utilisation de pesticides et de fertilisants** sur tout le territoire<sup>2</sup>. L'utilisation d'amendement organique (compost et fumier) est permise dans les plates-bandes, les jardins et les potagers. En revanche, cette utilisation doit être réalisée à une distance de plus de 15 mètres de tous les lacs, cours d'eau ou puits. De plus, à Sainte-Anne-des-Lacs, la largeur de la **bande de végétation riveraine** à protéger autour des lacs doit être de 10 ou 15 mètres selon la topographie du site<sup>3</sup>. Finalement, selon la réglementation municipale<sup>4</sup>, les mêmes dispositions s'appliquent aux **milieux humides** ouverts. Pour ce qui est des milieux humides fermés, ils bénéficient d'une bande de protection riveraine de 10 mètres si leur superficie est d'au moins 2000 m<sup>2</sup>.

## 2.5 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs

Depuis 2007, plus d'une vingtaine de lacs sont regroupés au sein de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS), un organisme communautaire à but non lucratif dédié à la protection, à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire des bassins versants de la municipalité.

En 2008, l'ABVLACS a inscrit 19 lacs au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), qui permet l'évaluation de l'état de santé des lacs par des bénévoles. Pour accomplir ce travail, une équipe de 40 citoyens a été mise sur pied pour l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence.

Fort de ce succès, l'initiative a été poursuivie à l'été 2009, où 3 nouveaux lacs furent inscrits au RSVL pour porter le total à 22 lacs sous surveillance. En 2016, 20 lacs sont toujours actifs et inscrits au programme, les lacs Morin et Côme-Lalande s'étant retirés (Tableau I).

---

<sup>1</sup> Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120), Annexe 3 « EAUX DANS LESQUELLES LES BÂTIMENTS À PROPULSION MÉCANIQUE SONT INTERDITS » (Ministère de la Justice, Canada)  
<http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2008-120/page-6.html#h-15>

<sup>2</sup> Règlement numéro 198

<sup>3</sup> Règlement zonage 1001 ch.8

<sup>4</sup> Règlement 125 – 3.5.2.7 Dispositions applicables aux milieux humides

Tableau I. Protocoles réalisés dans le cadre du RSVL de, 2008 à 2015, sur 22 lacs à Sainte-Anne-des-Lacs

	Qualité de l'Eau								Transparence								Bande riveraine	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2009	2010
Beaulne, Lac		1			1	1	1	1		1	1		1	1	1	1		
Boucané, Lac		1			1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	
Canard, Lac	1	1			1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1		1
Caron, Lac	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Colette, Lac	1	1			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Côte-Lalande, Lac	1	1							1	1								
Cupidon, Lac	1	1					1	1	1	1	1	1		1	1	1		
Denis, Lac	1	1					1		1	1	1	1	1		1			
Guindon, Lac	1	1		1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Johanne, Lac	1	1					1	1	1	1	1			1	1	1		
Loiselle, Lac	1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1		
Marois, Lac	1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Melançon, Lac		1			1	1				1	1	1	1	1	1	1		
Morin, Lac	1	1							1	1								
Ouimet, Lac	1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Parent, Lac	1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Rochon, Lac	1	1					1	1	1	1	1		1		1	1		
Saint-Amour, Lac	1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1		1	1	
Schryer, Lac	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	
Seigneurs, Lac des	1	1		1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Suzanne, Lac	1	1			1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Violon, Lac	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>1</b>

### 3. Soutien technique des lacs 2016 à Sainte-Anne-des-Lacs

En 2016 l'ABVLACS, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, a adhéré pour une cinquième année au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*. L'organisme souhaitait poursuivre les efforts de protection des lacs, notamment en effectuant une mise à jour des plans directeurs de lacs et en réalisant les plus récents protocoles de caractérisation du RSVL soit le *Suivi du périphyton* et la *Détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)*.

Le mandat de l'agente de liaison à l'été 2016 a inclus la mise à jour des carnets de santé et des plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs. Des formations offertes aux citoyens, présentant le protocole de *Suivi du périphyton* et le protocole de *Détection et suivi des PAEE* et comprenant un atelier d'identification des principales espèces indigènes, ont précédé des journées de caractérisation sur le terrain. Le plan d'action détaillé de l'agente de liaison est présenté dans le tableau qui suit.

PLAN D'ACTION
<p><b>OBJECTIF 1. CONNAISSANCE</b></p> <p><b>1.1 Mettre à jour les plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs.</b></p>
<p><b>OBJECTIF 2. CARACTÉRISATION</b></p> <p><b>2.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MDDELCC dans le cadre du RSVL.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et tenir une formation au protocole de <i>Détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)</i>;</li> <li>• Organiser et tenir un atelier sur l'identification des plantes aquatiques des lacs;</li> <li>• Caractériser les plantes aquatiques (identification des espèces présentes et cartographie sommaire) aux lacs <b>Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs</b>. Rédiger un rapport incluant les photos et cartes associées;</li> <li>• Organiser et tenir une formation au protocole de <i>Suivi du périphyton</i>;</li> <li>• Offrir un accompagnement pour la réalisation du suivi du périphyton (sur demande);</li> <li>• Aider la municipalité et les associations de lacs afin de mettre à jour les carnets de santé des lacs;</li> <li>• Appuyer les associations de lacs dans la planification des inventaires du RSVL à réaliser.</li> </ul>
<p><b>OBJECTIF 3. SENSIBILISATION</b></p> <p><b>3.1 Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la « Journée de la Famille »</li> </ul> <p><b>3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques exotiques envahissantes.</b></p>

## 4. Présentation de l'agente de liaison

Roxanne Richard détient un baccalauréat en biologie avec spécialisation en écologie de l'Université du Québec à Montréal. Lors de son parcours, elle a participé à des recherches concernant les impacts des activités humaines sur la dynamique fluviale et la biodiversité aquatique des ruisseaux urbains. Elle a également présenté des résultats de ce projet sous forme d'affiche scientifique (*Assessing the health of urban stream*) au congrès annuel du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et écologie aquatique (GRIL).

Son passage en tant que rédactrice en chef d'une revue étudiante de vulgarisation scientifique (*Le Point biologique*, 2015) lui a notamment permis d'acquérir de l'expérience en communication.

Elle poursuit actuellement ses études à la maîtrise professionnelle en sciences de l'eau à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).



## 5. Bilan des activités de l'été 2016

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Sainte-Anne-des-Lacs, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consulter les annexes 1 à 4.

### **Objectif 1. CONNAISSANCE**

#### **1.1 Mettre à jour les plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs.**

La mise à jour des plans directeurs des lacs **Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs**, a été réalisée en deux principales étapes. Tout d'abord, les sections sur les portraits des lacs ont été bonifiées par l'ajout notamment, des résultats des différents suivis de la qualité de l'eau réalisés de 2012 à 2015. De plus, une section sur la caractérisation des plantes aquatiques et des algues a pu être intégrée, à l'aide des données recueillies à l'été 2016. Aussi, les plans d'actions des 6 lacs ont été revus en utilisant le document de suivi des actions. Le contenu des actions, ainsi que leur priorisation et état d'avancement, ont donc été actualisés, en collaboration avec les principaux acteurs soit la Municipalité et l'ABVLACS.

### **Objectif 2. CARACTÉRISATION**

#### **2.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MDDELCC dans le cadre du RSVL.**

- **Organiser et tenir une formation au protocole de *Détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)* du RSVL;**

Un article est paru dans le *Journal des citoyens* afin de présenter l'agente de liaison et annoncer les deux formations à venir soit celles sur la caractérisation des plantes aquatiques et le suivi du périphyton. Cet article a aussi été envoyé par courriel sous forme de lettre d'invitation aux membres de l'ABVLACS et a été publié sur le site Web de la municipalité.

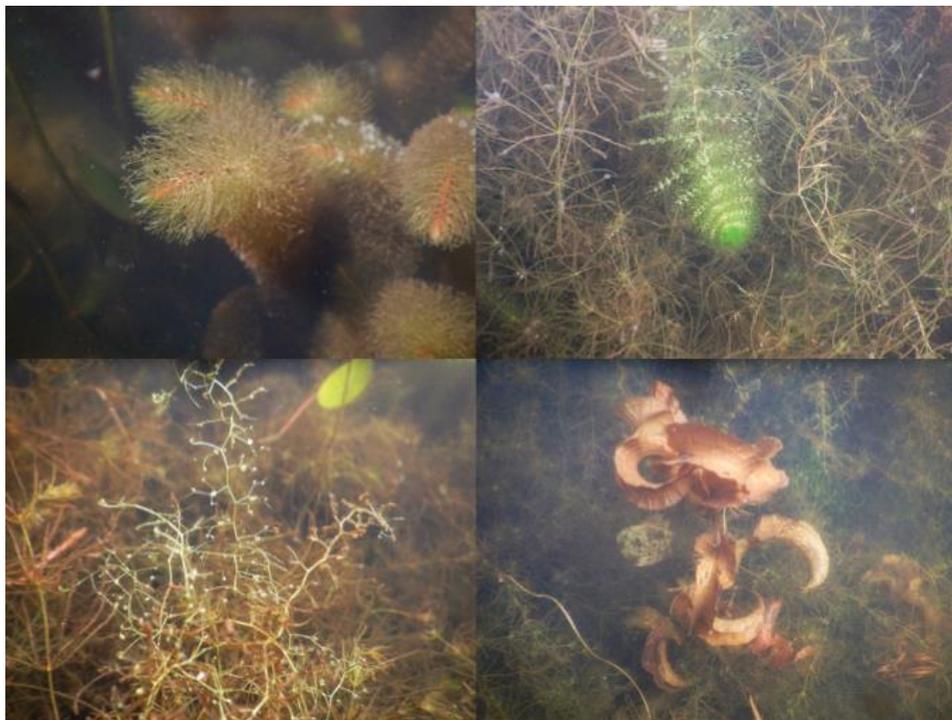
Une formation au protocole de *Détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)* a été tenue par Mélissa Laniel et Manon Ouellet (MDDELCC) le 23 juin au Camp Olier à Sainte-Anne-des-Lacs. Vingt participants étaient présents en provenance des lacs **Marois, Guindon, Ouimet, Johanne, Parent, Saint-Amour et Schryer**. Plusieurs éléments ont été abordés lors de la formation soit les

principales étapes du protocole, les outils d'identification, l'outil *Sentinelle* du MDDELCC pour signaler la présence de PAEE et un volet sur l'identification des plantes aquatiques indigènes.



- **Organiser et tenir un atelier sur l'identification des plantes aquatiques des lacs;**

L'atelier sur l'identification des plantes aquatiques indigènes a été intégré dans le cadre de la formation au protocole *PAEE*. De plus, le kiosque tenu par l'agente de liaison à la Journée de la famille traitait du sujet et comprenait des échantillons de plantes aquatiques à identifier.



- **Caractériser les plantes aquatiques (identification des espèces présentes et cartographie sommaire) aux lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs. Si le temps le permet, accompagner les bénévoles intéressés sur d'autres lacs, afin de procéder à la caractérisation des plantes aquatiques. Rédiger un rapport incluant les photos et cartes associées;**

En compagnie de citoyens bénévoles, la patrouille de détection des PAEE et l'identification des plantes aquatiques présentes aux lacs **Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs** ont été réalisées par l'agente de liaison. La cartographie sommaire des principaux herbiers a pu s'effectuer aux lacs **Ouimet et Parent**. En effet, la prolifération des plantes aquatiques aux autres lacs semble avoir atteint un potentiel maximum. Ainsi, il est difficile de différencier les herbiers entre eux, puisque la zone littorale est presque entièrement recouverte. C'est pourquoi la délimitation des herbiers n'a pu être effectuée aux lacs Guindon, Marois, Saint-Amour et des Seigneurs, étant donné que la zone littorale en elle-même, constitue un vaste herbier continu.

Un rapport a été rédigé, incluant les détails de la caractérisation des PAEE, la liste des espèces de plantes aquatiques indigènes répertoriées accompagnées de photos, ainsi que les cartes des principaux herbiers de plantes aquatiques. Heureusement, aucune plante aquatique exotique envahissante n'a été détectée dans les 6 lacs à l'étude en 2016. Un dossier a été complété pour chaque lac patrouillé dans l'outil Sentinelle du MDDELCC, afin notamment de consigner les détails sur la réalisation du protocole et l'absence de PAEE à ces lacs.



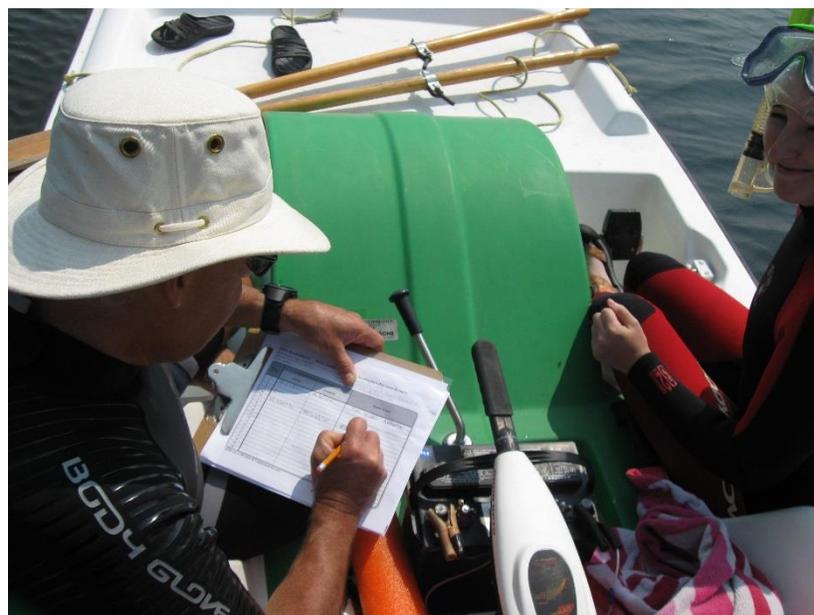
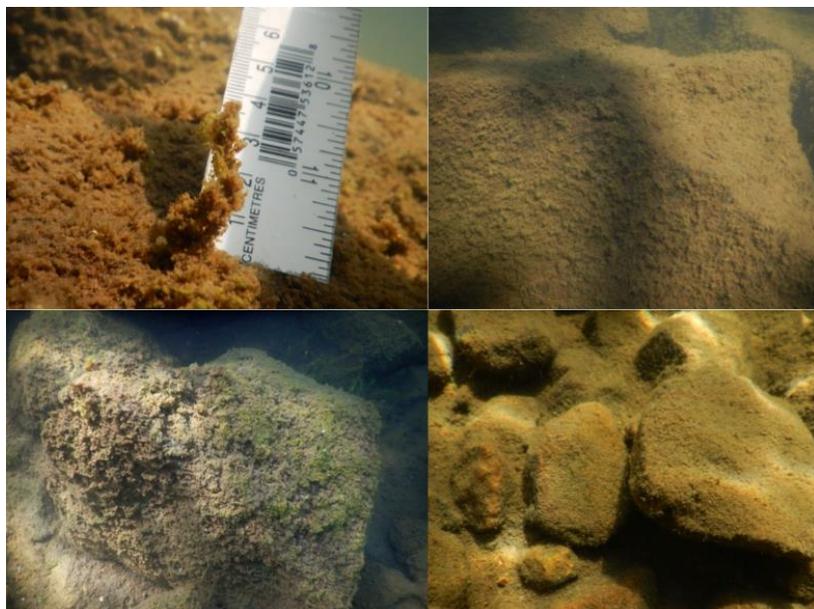
- **Organiser et tenir une formation sur le Protocole de suivi du périphyton du RSVL**

Une formation au *Protocole de suivi du périphyton* a été tenue par Mélissa Laniel le 30 juin au Camp de l'Avenir à Sainte-Anne-des-Lacs. Douze participants étaient présents, en provenance des lacs **Ouimet, Johanne, Parent, Caron et Schryer** de Sainte-Anne-des-Lacs et des lacs à la Truite et de la Montagne de Saint-Adolphe d'Howard. Une personne du lac Blondin de Prévost était également présente. Les principales étapes de réalisation du protocole et les exemples du document de soutien ont été présentés en avant-midi. Ensuite, le volet pratique a été réalisé dans la zone littorale du lac Ouimet, aux abords du camp de l'Avenir.



- **Offrir un accompagnement pour la réalisation du suivi du périphyton (sur demande);**

Les citoyens des lacs **Ouimet, Parent et Marois** ont manifesté de l'intérêt pour la réalisation du suivi du périphyton à l'été 2016. Un accompagnement pour la réalisation du plan de suivi ainsi que la prise de données sur le terrain ont donc été offerts pour ces trois lacs. Les données ont également été transférées dans l'outil de compilation du RSVL. Ce fut la première année de suivi du périphyton pour ces trois lacs. Selon les instructions du protocole, il est recommandé de réaliser le suivi trois années consécutives.



Au total, ce sont plus de **175 heures** qui ont été passées sur le terrain en compagnie de **19 bénévoles** pour la caractérisation des plantes aquatiques et du périphyton.

- **Aider la municipalité et les associations de lacs afin de mettre à jour les carnets de santé des lacs;**

Les carnets de santé des lacs **Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs** ont été mis à jour par l'agente de liaison en début de mandat. L'agente a expliqué aux nouveaux administrateurs de l'ABVLACS comment mettre à jour ces documents, la majorité des bénévoles ne connaissant pas leur existence. La municipalité ainsi que l'ABVLACS ont manifesté l'intérêt d'ajouter les carnets de santé sur leur site internet respectif.

- **Appuyer les associations de lacs dans la planification des inventaires du RSVL à réaliser.**

L'ABVLACS avait déjà réalisé un document de planification des inventaires du RSVL pour les protocoles de *Mesure de la transparence* et de *l'Échantillonnage de la qualité de l'eau* à l'été 2016. Jean Massé (président sortant de l'ABVLACS) a donné une conférence résumant les grandes étapes de ces protocoles le 28 juin, à laquelle l'agente de liaison a participé. L'agente a ensuite proposé une planification des inventaires révisée, incluant des recommandations pour le suivi de la transparence (toutes les années), du périphyton (trois années consécutives) et des plantes aquatiques exotiques envahissantes (régulièrement pour les lacs fréquentés). Le tout a été compilé dans un fichier Excel (*Planification des inventaires du RSVL*).

### **Objectif 3. SENSIBILISATION**

#### **3.1 Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.**

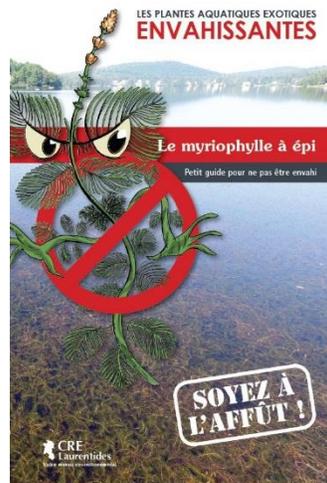
- **Participer à la « Journée de la Famille »**

L'agente de liaison a tenu un kiosque à la Journée de la famille qui a eu lieu le 20 août au parc Henri-Julien. Aux côtés des kiosques du Service de l'environnement de Sainte-Anne-des-Lacs et de l'ABVLACS, le kiosque de l'agente avait comme objectif principal la sensibilisation des citoyens aux plantes aquatiques exotiques envahissantes. Une exposition de différentes espèces de plantes aquatiques provenant des lacs de la Municipalité a été populaire auprès des jeunes et de leurs parents. Un spécimen vivant de myriophylle à épi dans un pot pouvait être observé par les visiteurs. De plus, certaines fiches plastifiées extraites de l'herbier du MDDELCC, montrant des photos de spécimens de plantes, étaient disposées sur la table afin de familiariser les citoyens à l'identification des plantes. Finalement, les nouveaux guides sur le myriophylle à épi du CRE Laurentides étaient distribués. Environ **25 personnes** sont venues visiter le kiosque.



### 3.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques envahissantes.

Tout au long de l'été, l'agente de liaison a partagé de l'information avec les citoyens sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes et les bonnes pratiques à adopter pour éviter leur introduction à Sainte-Anne-des-Lacs. Le guide sur le myriophylle à épi, produit par le CRE Laurentides à l'été 2016, a été distribué à tous les bénévoles, aux citoyens rencontrés à l'hôtel de ville, aux élus municipaux ainsi qu'aux administrateurs de l'ABVLACS. Au total, **450 copies** de ce guide ont été distribuées ou laissées à la municipalité pour qu'ils en fassent la distribution.



## 6. Orientations et recommandations

### 6.1 Connaissance

La mise à jour des carnets de santé des lacs devrait être réalisée annuellement. De plus, le document de suivi des actions des plans directeurs doit être mis à jour de façon régulière afin de s'assurer de la mise en œuvre des actions et de bien suivre leur état d'avancement.

### 6.2 Caractérisation

Au cours de l'été 2016, de nombreuses formations et accompagnements ont été offerts sur les protocoles de caractérisation du RSVL (*Protocole de suivi du périphyton* et *Protocole de détection et de suivi des PAEE*). Ces initiatives ont été populaires auprès des riverains et membres de l'ABVLACS. Il serait pertinent de répéter l'expérience, pour offrir un soutien aux citoyens intéressés à réaliser ces protocoles à de nouveaux lacs ou à poursuivre la réalisation aux lacs visités.

En effet, les instructions du protocole de *Suivi du périphyton* recommandent de réaliser le suivi durant trois années consécutives. Les grandes variations climatiques d'un été à l'autre requièrent d'étendre le suivi sur plus d'une année. Il serait donc pertinent en 2017 et 2018, de poursuivre les suivis aux lacs Marois, Ouimet et Parent. De plus, étant donné l'importance de cet indicateur pour l'évaluation de l'état de santé des lacs de villégiature, il serait intéressant de réaliser ce suivi à d'autres lacs particulièrement affectés par les activités humaines, comme les lacs Guindon et des Seigneurs. Le lac Saint-Amour quant-à-lui, ne possède pas un substrat adéquat (nombre de roches) pour la réalisation du protocole.

Il est aussi important de poursuivre la caractérisation et la patrouille de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), et d'adopter des pratiques afin d'éviter leur introduction dans les lacs. La prévention demeure très importante, d'autant plus que certains lacs, dont le lac Marois, sont particulièrement fréquentés. Malgré l'absence d'embarcations motorisées et d'accès publics aux lacs de la Municipalité, rappelons que les embarcations non motorisées (par ex. : kayak, canot, « paddle board ») ou l'équipement (par ex. : de pêche, de plongée) peuvent être des vecteurs d'introduction du myriophylle à épi.

Finalement, il serait pertinent de suivre l'évolution des principaux herbiers de plantes aquatiques caractérisés aux lacs Parent et Ouimet. La cartographie de ces herbiers pourrait être réalisée régulièrement, afin de mieux documenter les changements, s'il y a lieu. La fréquence de réalisation pourrait être variable d'un lac à l'autre et établie selon l'expérience et les observations des riverains impliqués dans le suivi.

### 6.3 Sensibilisation

La majorité des participants aux formations et suivis qui ont eu lieu à l'été 2016 étaient des citoyens riverains. La protection de la santé des lacs, en particulier des lacs urbanisés, passe inévitablement par l'implication de l'ensemble des résidents du territoire du bassin versant de ces lacs, qu'ils soient propriétaires d'habitations résidentielles ou d'édifices commerciaux. De plus, tous les usagers et visiteurs doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la protection de la santé des lacs.

Il est donc essentiel de développer des outils afin d'interpeler ces acteurs. La tenue de kiosques lors d'événements estivaux, l'affichage et la distribution d'information aux accès des lacs, ainsi que la mise sur pied d'un programme de sensibilisation élargi constituent des avenues à explorer. La sensibilisation sur le myriophylle à épi doit être poursuivie grâce aux outils disponibles (affiches de la Municipalité sur l'inspection des embarcations et guide sur le myriophylle à épi du CRE Laurentides). De plus, la cartographie détaillée des bassins versants (à l'aide des données LIDAR) constituerait un bel outil afin de sensibiliser et interpeller les citoyens non riverains.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'agente de liaison, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, l'ABVLACS et les citoyens. Celles-ci ont été grandement appréciées de la part des participants puisqu'elles ont permis de discuter de l'état des connaissances et des actions à entreprendre à court, moyen et long terme afin de protéger la santé des lacs. Toutefois, aucune rencontre n'a rassemblé tous ces acteurs en même temps. Ainsi, il serait intéressant de favoriser ce processus de concertation entre les membres de l'ABVLACS et la Municipalité, en particulier afin de discuter de l'état d'avancement et de la mise en œuvre des plans d'action des principaux lacs. Idéalement, l'organisation d'une ou deux rencontres par année serait souhaitable (à l'automne pour faire un bilan des activités de l'été et au printemps, afin de planifier les activités à venir).

## 7. Conclusion

Dans le cadre du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Sainte-Anne-des-Lacs en 2016, de nombreuses actions ont été posées afin d'assurer la protection de l'état de santé et leur utilisation pérenne. Plusieurs actions doivent toutefois être réalisées en continu pour assurer une protection à long terme.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons particulièrement à remercier les élus et employés de la Municipalité, l'ABVLACS ainsi que tous les riverains et citoyens qui se sont impliqués au cours du processus.

La mobilisation et l'implication de tous constituent la pierre d'assise sans laquelle un tel projet ne saurait voir le jour et être achevé.

*L'équipe du CRE Laurentides*

## 8. Références

Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) (2014). [<http://abvlacs.org/>] En ligne août 2016.

Institut de la statistique du Québec (2015). La région des Laurentides ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC). [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_15/region\\_15\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_15/region_15_00.htm)] En ligne août 2016.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) (2015). Gouvernement du Québec. Répertoire des municipalités – Sainte-Anne-des-Lacs. [<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/77035/>] En ligne août 2016.

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) (2016). Notre ville; Histoire. [<http://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/loisirs-culture-et-vie-communautaire/histoire/>] En ligne août 2016.

Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut (MRC des Pays-d'en-Haut) (2016). Municipalité; Carte régionale des Pays-d'en-Haut. [<http://www.lespaysdenhaut.com/3-MRC-Municipalites.html>] En ligne août 2016.

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2015). Suivi de la qualité de l'eau. [<http://abrinord.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=4b19dbac246048b4a4ad0470489b63fc>] En ligne août 2016.

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2015). Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord. Saint-Jérôme, 260 pages. [[www.abrinord.qc.ca/](http://www.abrinord.qc.ca/)] En ligne août 2016.

## Annexe 1 - Activités

**Bilan des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2016****ROXANNE RICHARD – SAINTE-ANNE-DES-LACS****Grand total : 221 personnes impliquées**

Communication	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Participation à des rencontres d'information avec les associations de lacs	Petit rappel sur les protocoles de mesure de la transparence et d'échantillonnage donné par Jean Massé (ABVLACS) pour les chefs de lac (anciens et nouveaux)	28 mai	10
	Présentation de l'état de santé du lac Marois par Norman Bergeron de l'ABVLACS (clubhouse)	11 août	15
	Présentation de fin de mandat à l'ABVLACS (Norman Bergeron, Laurence Gagnon, Ghyslaine van Berkorn, Sébastien van Berkorn, Josée Fiset, Jean Thuot)	30 août	6
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>31</b>
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre pré-mandat pour confirmer les dates importantes de l'été 2016. Mélissa Laniel, Roxanne Richard, ABVLACS (Jean Massé, Jean Thuot, Laurence Gagnon) et la municipalité de SADL (Jacqueline Laporte).	12 mai	5
	Présentation du bilan de l'été 2016 au conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (Jaqueline Laporte, Mélissa Laniel, Luce Lépine, Normand Lamarche, Serge Grégoire, Sylvain Charron)	25 août	5
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>		<b>10</b>

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Tenues de kiosques	Kiosque sur les plantes aquatiques à la Journée de la famille au parc Henri-Julien	20 août	25
Élaboration de documents d'information ou articles de journaux	Article présentant l'agente et les deux formations (Journal des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, Site de la municipalité et courriel aux membres de l'ABVLACS)	Juin	Plus de 100
Autres activités de sensibilisation	Rencontre de citoyens au lac Johanne (3) et Colette (1) pour répondre à leurs questions et inquiétudes sur la prolifération des plantes aquatiques	Juillet	4
<b>TOTAL</b>			<b>129</b>

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Suivi PAEE au lac Ouimet	18 juillet	2
	Suivi périphyton au lac Ouimet	20 juillet	2
	Suivi PAEE au lac Parent	25 juillet	2
	Suivi périphyton au lac Parent	1 <sup>er</sup> août	1
	Suivi PAEE au lac Marois	13 et 19 juillet	4
	Suivi périphyton au lac Marois	5 et 10 août	2
	Suivi PAEE au lac Guindon	16 août	2
	Suivi PAEE au lac Saint-Amour	30 juillet	2
	Suivi PAEE au lac Seigneurs (des)	8 août	2
Formation des associations aux protocoles de la Trousse des lacs et du RSVL	Formation sur le <i>Protocole de caractérisation et d'identification des PAEE</i> donnée par Mélissa Laniel (CRE) et Manon Ouellet (RSVL)	23 juin	20
	Formation sur le <i>Protocole de suivi du périphyton</i> donné par Mélissa Laniel (CRE)	30 juin	12
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>13 jours</b>	<b>51</b>

## Annexe 2 – Dépliants

### Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2016

#### ROXANNE RICHARD – SAINTE-ANNE-DES-LACS

#### Quantité totale distribuée : 658

Dépliant	Quantité distribuée
Dépliant «Bande riveraine au travail» (CRE Laurentides)	100
Dépliant «Shoreline at work» (CRE Laurentides)	40
Ensemble de 10 capsules plastifiées sur la santé des lacs (CRE Laurentides)	36
Guides sur les installations septiques (CRE Laurentides)	30
Guide sur la gestion des fossés (MTQ)	2
Guide sur le myriophylle à épi (CRE Laurentides)	450

## Annexe 3 – Livrables

**Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2016****ROXANNE RICHARD – SAINTE-ANNE-DES-LACS**

Objectifs	Livrables	Résultats
<b>1-CONNAISSANCE</b>	Mises à jour des plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs	Complétées
<b>2-CARACTÉRISATION</b>	Liste des associations de lacs ainsi que le nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Complétée
	Outils de compilation du <i>Suivi du périphyton</i>	Complétés pour les lacs Ouimet, Parent et Marois
	Rapport de caractérisation sommaire des plantes aquatiques	Complété
	Cartes du recouvrement par les plantes aquatiques	Complétées pour les lacs Ouimet et Parent
	Documents de planification des inventaires	Complétés
	Carnets de santé des lacs	Complétés
<b>3-SENSIBILISATION</b>	Présentations réalisées lors des activités	Complétées
	Compte rendu de la participation aux activités	Complété
	Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Complété
	Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Complété

## Annexe 4 – Calendrier

**Calendrier des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2016****ROXANNE RICHARD – SAINTE-ANNE-DES-LACS**

Semaine	Tâches
1 – 13 mai 2 – 23 mai 3 – 30 mai 4 – 6 juin	Lectures et recherches d'informations, <b>mises à jour des carnets de santé et des plans directeurs de lacs</b> , rédaction d'un article pour le Journal des citoyens, formation de l'ABVLACS
5 – 13 juin 6 – 20 juin 7 – 27 juin	Étude des protocoles et des différents outils, invitations et préparation aux formations, <b>formations de caractérisation des plantes aquatiques et du périphyton</b> , recrutement des bénévoles pour le suivi sur le terrain
8 – 4 juillet	<b>Préparation du terrain</b> , achat et fabrication du matériel, gestion du calendrier et de la disponibilité des bénévoles, rapport de mi-mandat
9 – 11 juillet 10 – 18 juillet 11 – 25 juillet 12 – 1 <sup>er</sup> août 13 – 8 août	<b>Caractérisation des plantes aquatiques</b> (6 lacs), <b>suivi du périphyton</b> (3 lacs), identification et vérification des espèces inconnues, gestion des données et des photos, <b>cartographie des principaux herbiers</b> (2 lacs), rapports dans Sentinelle, rapport sur la caractérisation des plantes aquatiques
14 – 15 août	Fin de la caractérisation, préparation du kiosque, <b>Journée de la famille</b>
15 – 22 août	<b>Présentation du bilan du mandat</b> , mises à jour des plans directeurs de lacs
16 – 29 août	Mises à jour des plans directeurs de lacs et <b>rédaction du rapport final</b>